

longée ou toute crise financière dans ce dernier pays est généralement suivies d'une gêne également prolongée ou d'une crise semblable en Canada.

Je ne répéterai pas l'exposé fait par mon honorable ami des professions de foi du ministre des Finances, elles sont encore fraîches à la mémoire de la Chambre. Je ne doute pas que la Chambre se rappelle distinctement l'excellent conseil que l'honorable ministre donnait à ses collègues et à la Chambre. Je regrette de le dire, M. l'Orateur, il existe un contraste effrayant entre les déclarations et les actes de l'honorable ministre. Avant la clôture de la dernière session, l'honorable ministre savait parfaitement, la chose était évidente, d'après les rapports soumis à la Chambre, qu'un déficit de plus d'un million était un fait certain. Qu'a fait l'honorable ministre? Qu'a fait ce précheur d'économie? Qu'a-t-il fait en vue d'un déficit assuré d'un million et un quart, cet homme qui croyait que le premier devoir d'un gouvernement était de réduire les dépenses de manière à pouvoir faire face au revenu? Son premier acte a été de dépenser en pure perte un demi-million de piastres. Un quart de million dans l'intérêt du commerce des spiritueux et un autre quart de million pour ce que, sans vouloir blesser le ministre de la Justice, je pourrais appeler l'intérêt Tupper, ce qui semble être un placement peu avantageux s'il faut en croire les rapports des dernières élections.

Puis après cette perte d'un demi-million de revenu en face d'un déficit d'un million et un quart, l'honorable ministre a jointe à nos dépenses ordinaires un million de piastres par année, sous forme d'une subvention de \$750,000 pour un service de l'Atlantique et des subventions aux chemins de fer comprenant une dépense totale de quatre ou cinq millions de plus. Finalement, pour rendre la somme plus ronde, je suppose, l'honorable ministre, ce champion de l'économie, soumet un budget supplémentaire s'élevant à \$1,300,000. Voilà comment l'on fait de l'économie; voilà comment l'honorable ministre a mis en pratique ses grands principes d'économie. Que la Chambre établisse une comparaison entre ces faits et les déclarations citées par mon honorable ami.

Ainsi, l'honorable ministre se trouve aujourd'hui en face d'un énorme déficit. Etudions les faits. J'ai remarqué avec un certain plaisir les efforts désespérés faits par les journaux de l'honorable ministre pour éluder l'importance de ce déficit. J'ai remarqué autre chose: les correspondants et les rédacteurs de journaux ne sont pas censés être très au courant des mystères du département des Finances et, d'après le ministre de la Justice, le fussent-ils même, qu'il ne faudrait pas se fier à eux.

Mais, M. l'Orateur, que faut-il penser en lisant ce qui suit dans le dernier numéro de la *Gazette Officielle*: Revenus et dépenses au compte du fonds consolidé: dépenses jusqu'au 31 mars 1895, \$24,553,000; revenu à la fin de mars 1895, \$23,844,000; excédent, \$708,107.

Je crois que c'est la première fois depuis la confectionnement que ce mot "excédent" est inséré dans la *Gazette Officielle* à cette date de l'année. Qu'est-ce que cela veut dire? Pourquoi ce mot a-t-il été mis là? A peu de jours de là il devait y avoir quatre élections partielles. Certes, c'est là une question de détails; mais que voulait dire l'honorable ministre par ce mot? Voilà une déclaration officielle du ministère, que le 31 mars 1895, il y

avait un excédent de \$708,107. Si cela signifie quelque chose, si cela a été mis là dans un but, je n'en vois aucun autre, je regrette de le dire, que celui de créer une fausse impression dans l'esprit du public.

Il est vrai, en effet, que la dépense vérifiée, certifiée par le ministre des Finances, jusqu'à la date du 31 mars 1895, peut n'indiquer que ce qui est exposé ici, une dépense totale de \$23,844,000 contre une recette totale de \$24,553,000; mais celui qui connaît quelque chose du ministère des Finances ou de notre tenue des livres officielle, sait très bien que cet exposé ne comprend pas une grande partie des dépenses réellement faites et payables à ce moment, que ces dépenses ne sont jamais entrées dans les comptes publics que quelques semaines après l'expiration de l'exercice financier; et que, par conséquent, bien que cela puisse être un exposé exact de la dépense vérifiée, cette déclaration néanmoins est très certainement fausse si l'on tient compte de l'impression qu'elle va créer sur le commun des lecteurs qui y verra que pour la première fois depuis 27 ans le gouvernement avait un tel excédent sur les dépenses, le 31 mars.

Maintenant, M. l'Orateur, je vais démontrer à la Chambre quel est le véritable état de choses, et je défie l'honorable ministre de me contredire. Je désire attirer l'attention de la Chambre, car c'est grave. Si je me trompe, qu'on me reprenne, mais si j'ai raison, je veux que chaque membre de cette Chambre sache comment il se fait qu'aujourd'hui, le compte étant fait des recettes de neuf mois, les dépenses de neuf mois étant apurées, loin d'avoir un excédent de \$708,000, nous avons, ainsi que je vais l'établir, un déficit reconnu de \$5,016,000 sur les opérations de ces neuf mois.

L'honorable ministre, je crois, n'aura aucune raison de se plaindre d'un manque de précision dans l'assertion que je viens de faire. Chacun des membres de cette Chambre sait fort bien que, malheureusement, nous avons clos le dernier exercice par un déficit de \$1,200,000 en chiffres ronds. Maintenant, le 31 mars, la date à laquelle un excédent de \$708,000 a été mentionné par l'"Officiel," et dont le ministre des Finances est responsable, à cette date, dis-je, il s'en manquait de \$3,292,747 que les recettes provenant de toutes sources fussent égales à celles perçues pour les neuf mois de 1894. Les dépenses pour la même période de temps ont excédé de \$513,236 celles encourues durant les neuf premiers mois de 1894.

En conséquence, nous avons commencé avec un déficit d'un million et un quart de piastres en chiffres ronds. Durant ces neuf mois, nos recettes ont été de trois millions et un quart en moins, et nous avons dépensé un demi-million de piastres en plus, et si vous réunissez ces trois sommes vous constaterez que si le ministère des Finances désire éclairer le public sur l'état réel de la situation, au lieu de réclamer un excédent fictif de \$708,000, il devra déclarer que, durant ces neuf mois, il y a eu un déficit déterminé de \$5,016,000. J'ignore ce que les trois derniers mois nous réservent, et l'honorable ministre ne le sait pas davantage; mais il est fort improbable, je le crains, qu'une partie importante de ces \$5,000,000 puisse être réduite; et d'un autre côté, si les mêmes dépenses continuent en proportion, et si la même diminution dans les recettes continue à exister, il est très probable que durant les trois derniers mois nous atteindrons le chiffre indiqué par mon honorable ami.